



## Les Gestes barrières constituent notre bouclier de protection

### Gestes barrières à adopter pour se protéger des virus :

- ▶ Geste 1 : **se laver les mains** avec de l'eau et du savon (solution hydroalcoolique en absence de sanitaires à proximité) (cf fiche geste 1)
- ▶ Geste 2 : **se couvrir le nez et la bouche** quand on tousse ou éternue (cf fiche geste 2)
- ▶ Geste 3 : **se moucher** dans un mouchoir à usage unique (cf fiche geste 3)
- ▶ Geste 4 : **éviter de se toucher le visage**, en particulier le nez et la bouche (cf fiche geste 4)
- ▶ Geste 5 : limiter les **contacts directs** (éviter les poignées de mains avec vos collègues et amis. C'est également vrai pour les bises) et les **contacts indirects** (via les objets).

**Quand on est malade** : Si vous êtes malade, **restez chez vous** et **portez un masque chirurgical** en présence d'autres personnes (Cf fiche « Quand on est malade »).

Un numéro vert répond à vos questions sur le  
Coronavirus COVID-19 en permanence, 24h/24 et 7j/7 :  
[0 800 130 000](tel:0800130000).



Service Interentreprises de Santé au Travail  
de la Publicité et de la Communication

Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e),

Ce jour 28 février 2020, les **ministères du Travail et de la Santé** communiquent un document **questions/réponses pour les entreprises et les salariés**, que vous trouverez via ce lien :

[https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/coronavirus\\_entreprises\\_et\\_salaries\\_q-r.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/coronavirus_entreprises_et_salaries_q-r.pdf)

Nous vous recommandons par ailleurs de consulter régulièrement le site du gouvernement, afin de prendre connaissance de la **liste actualisée des zones à risque** :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Nous vous rappelons par ailleurs le numéro de la **plateforme téléphonique** d'information du ministère de la santé :



## Coronavirus Covid-19 – Point au 25 février 2020

### Informations aux salariés

**Ces informations peuvent être modifiées en fonction de l'évolution du virus et de l'épidémie.**  
Il est donc impératif de consulter les liens chaque fois que nécessaire.

### LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES POUR LA POPULATION EN FRANCE

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) - 25 février 2020

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13814>

À ce stade, il n'y a pas de recommandations particulières pour la population.

Cependant, comme pour l'épisode actuel de grippe, il est rappelé **les 4 gestes barrières simples** qui peuvent être mis en place pour limiter la propagation des virus :

- **se laver les mains régulièrement avec de l'eau et du savon pendant au moins 30 secondes<sup>1</sup>** ;
- **tousser ou éternuer dans le pli du coude** pour éviter de diffuser les virus dans l'air et garder les mains propres ;
- **utiliser un mouchoir à usage unique** et le jeter directement à la poubelle ;
- **porter un masque jetable<sup>2</sup> dès l'apparition des premiers signes de maladie** (fièvre, toux, éternuement), surtout en cas de contact avec des personnes fragiles ou des jeunes enfants.

Le ministère des Solidarités et de la Santé a mis en place une **plateforme téléphonique** : le **0800 130 000** (appel gratuit depuis un poste fixe en France, 7 jours sur 7, de 9h à 19h) permettant d'obtenir des informations sur le coronavirus, ainsi que des conseils si vous avez voyagé dans une zone où circule le virus ou côtoyé des personnes qui y ont circulé.

### LES RECOMMANDATIONS APRES UN RETOUR DE VOYAGE

Source : Site du gouvernement – 25 février 2020

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les recommandations suivantes pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

Dans les 14 jours suivant le retour :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Évitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Évitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...) ;
- Évitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).
- Salariés/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...) ;
- Les enfants, collégiens, lycéens ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée, compte tenu de la difficulté à porter un masque toute la journée.

**En cas de signes d'infection respiratoire** (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficulté respiratoire) **dans les 14 jours suivant le retour :**

- **Contactez le Samu Centre 15** en faisant état des symptômes et du séjour récent en Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.
- **Évitez tout contact** avec votre entourage et **conservez votre masque**.
- **Ne pas se rendre chez son médecin traitant ou aux urgences**, pour éviter toute potentielle contamination.

<sup>1</sup> A défaut, utiliser une solution hydroalcoolique

<sup>2</sup> Masque chirurgical simple